

Nouveau sommet de la CEDEAO sur le Mali : Goodluck Jonathan attendu à Bamako

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 03 JANVIER 2022

1009

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Assises Nationales de la Refondation
Du service après-vente
à la levée de boucliers**



**Genre et négociations de paix : Le Wanep
privilegie la formation**



**Découpage Territorial : En attendant les grands
changements en vue**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

02 JANV.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1 854

Nouveaux cas confirmés

171

Nouveaux guéris

98

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

102 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
32 cas graves en soins intensifs
986 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

21 549

Guéris

18 854

Décès

668

dont 1410 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

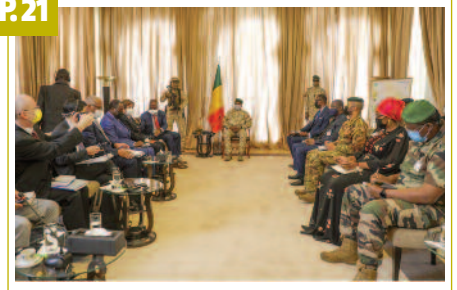
P.10



P.16



P.21



/ Une /



Assises Nationales de la Refondation : Du service après -vente à la levée de boucliers

P.4

/ Brèves /



Résolutions des ANR : Des groupes armés signataires de l'accord pour la paix ne s'y reconnaissent pas

P.10

Mali : Patrouilles de grande envergure sur l'ensemble du territoire national

P.10

L'année boursière 2021 s'est achevée : Un excellent cru pour la BRVM et le DC/BR de l'UEMOA (officiel)

P.11

Mali : Assimi Goïta saura-t-il adoucir la CEDEAO ?

P.11

« Pas question d'abandonner » : Au Mali, avec les troupes de Barkhane qui poursuivent leur mission

P.12

Mali : Le Président de la Transition, Assimi Goïta, gracie 501 détenus

P.12

/ Actualité /



Genre et négociations de paix : Le Wanep privilégie la formation

P.15

Distinctions honorifiques 2021 du Baromètre : Le Directeur Général de l'APEJ décroche le prix spécial du jury

P.16

Gao : Fin des formations classiques CAT1 ET CAT2

P.17

/ Politique /



Découpage Territorial : En attendant les grands changements en vue

P.19

Nouveau sommet de la CEDEAO sur le Mali : Goodluck Jonathan attendu à Bamako

P.20

Mali : "Il est inconcevable pour la CEDEAO d'avoir des élections dans cinq ans"

P.21

Au Mali : "Le troisième coup d'Etat" d'Assimi Goïta

P.22

/ Culture & société /



Mali : Poignardé pour avoir voulu prendre une deuxième femme

P.23

/ International /



Niger : Le pays expulse des rwandais

P.24

Covid-19 : Le gouvernement français allège les règles d'isolement pour les vaccinés

P.25

Guinée : Les proches d'Alpha Condé soulagés qu'il puisse se faire soigner hors du pays

P.26

/ Sport /



CAN 2022 : Sylvain Gbohhouo suspendu pour dopage, la Fédération ivoirienne fait appel

P.27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Assises Nationales de la Refondation

Du service après vente à la levée de boucliers

Immédiatement après l'extinction des lampes sur les Assises Nationales de la Refondation (ANR), le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération nationale du Mali, Abdoulaye Diop, s'est rendu à Accra pour remettre officiellement au président en exercice de la CEDEAO Nana AKUFO Addo les conclusions des dites assises. Le ministre Diop était accompagné par ses collègues en charge de l'Administration territoriale et des Réformes politiques ainsi que des présidents du Panel des Hautes personnalités et de la Commission nationale d'Organisation.

La CEDEAO, qui comme d'habitude manque de cohérence et de suite dans les idées avait complètement oublié que deux des trois ministres qui se sont rendus à Accra faisaient l'objet de sanctions leur interdisant de voyager dans l'espace communautaire. Mais ce n'est

pas cette CEDEAO qui est à une contradiction près.

Au sortir de l'audience que lui a accordé le président ghanéen, le ministre Diop a confié à la chaîne nationale malienne, l'ORTM, l'objet de sa mission qui consistait principalement à assurer le « service après-vente » des ANR. Plus précisément expliquer la dynamique en cours et les perspectives qu'elle sous-tend pour une sortie de crise du Mali.

Selon le ministre des Affaires étrangères en effet il était venu réitérer la bonne foi du président Assimi Goita et sa volonté de dialogue : **« Cette démarche s'inscrit dans le cadre du respect que le président Assimi Goita a pour l'organisation et pour l'ensemble des autres peuples des Etats membres mais aussi pour pouvoir démontrer sa bonne foi et son ouverture au dialogue et**

à la concertation pour pouvoir trouver des solutions. Il a voulu que la voix des maliens soit entendue et nous avons fidèlement apporté les résultats par rapport aux ANR et par rapport à la durée de la transition pour faire en sorte que ceci soit la base d'une discussion et d'un dialogue avec la CEDEAO à l'effet de pouvoir arriver à un consensus qui puisse allier et concilier les exigences de notre communauté régionale avec aussi les préoccupations et les demandes des maliens. Notre démarche s'inscrit dans ce cadre. Nous restons ouverts et disponibles pour poursuivre les discussions avec la CEDEAO pour pouvoir arriver à une solution qui prenne en charge l'ensemble de ces préoccupations ».

Recevant la délégation et le document, le pré-



sident en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat s'est engagé à en partager le contenu avec ses pairs car bien évidemment, comme l'a souligné le ministre Diop, « ce n'est pas le président en exercice seul qui décide ». Abordant l'objet principal de son déplacement à savoir la durée de la Transition Abdoulaye Diop a confié que « **Ce qui a été retenu est une durée de 5 ans et c'est cette question qui a été présentée mais c'est une question d'indiquer que cette période c'est tout au plus. Mais vous savez il y a toujours des discussions possibles pour pouvoir vérifier le contenu des différentes options qui ont été arrêtées pour arriver à une solution. Le président ghanéen a pris bonne note de cela et il a promis de partager l'ensemble de ces informations**

avec les autres chefs d'Etat à l'effet de faire l'objet d'un examen par les Chefs d'Etat ».

Cette proposition sera-t-elle acceptée par la CEDEAO qui, rappelons-le, campe encore sur la tenue des élections le mois de février prochain et sur la fin de la transition au bout de 18 mois ? Surement que des discussions vont s'engager pour trouver un nécessaire mais difficile compromis. Déjà, le président en exercice de l'organisation sous-régionale, à travers un communiqué officiel sous la signature de Jean-Claude Kassi Brou a invité le Médiateur Goodluck Jonathan à se rendre ici à Bamako après demain mercredi 2 janvier avant la tenue d'un sommet extraordinaire sur le Mali le dimanche 9 janvier à Accra.

Mais d'ores et déjà, le « cadre d'échange des

partis et regroupements politiques pour une transition réussie » qui regroupe les partis politiques pro-IBK, est monté au créneau pour dénoncer et refuser le chronogramme proposé à la CEDEAO : « **Le cadre d'échange des partis et regroupements politiques pour une transition réussie a appris avec stupeur, la proposition d'un chronogramme par les autorités de la transition à nos partenaires de la CEDEAO, prolongeant la transition pour une durée cumulée de 6 ans et 6 mois. Le cadre informe l'opinion nationale et internationale, que ce chronogramme transmis par le Colonel Assimi GOITA, Président de la transition et chef de l'état à la CEDEAO, outre qu'il viole la Charte de la transition, n'a pas fait l'objet de discussions au Mali et ne saurait être en aucun cas une aspiration profonde du peuple malien. Par conséquent, le cadre rejette ce chronogramme unilatéral et déraisonnable. Le cadre rappelle aux autorités de la transition qu'elles ont pour mission de créer les conditions d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel et les exhorte à cet effet au respect de la charte de la transition et de leurs engagements pris devant le peuple malien et les partenaires du Mali ».**

Singulière façon d'œuvrer pour la réussite de la Transition tout en lui savonnant la planche.

■ Moctar Sow



■ Moussa Mara Yelema



Mention spéciale aux forces armées et de sécurité du Mali (armée, police, gendarmerie, garde nationale) qui ont contribué de manière efficace à la sécurité de notre visite au centre du pays.

De notre arrivée à Mopti à notre déplacement sur Bandiagara jusqu'à notre retour, ces braves soldats ont été en permanence à nos côtés. Jeunes, voire très jeunes pour la plupart, ayant côtoyé la mort et vu de nombreux camarades tomber sur le champ de l'honneur, ils gardent pourtant le sourire, la disponibilité et surtout la détermination de ceux qui sont prêts au sacrifice suprême pour leur pays et leurs concitoyens.

Je suis fier de vous et je me battrais de toutes mes forces pour que la nation et l'ensemble des Maliens soient à jamais derrière vous.



■ Radio Oméga



#Burkina_Football : Nasser Djiga s'aligne sur la décision de son club et refuse de participer à la CAN, Aristide Bancé en colère

Nasser Djiga, 19 ans ne jouera pas la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2021. Convoqué jeudi par Kamou Malo, son club le FC Bâle a refusé de le libérer. Informé que le club suisse était sur le point de prendre le joueur "en otage", Aristide Bancé, Team Manager de l'équipe nationale est entré en contact avec Nasser Djiga qui a fait savoir qu'il s'aligne sur la décision du FC Bâle et qu'il ne défendra pas les couleurs nationales au Cameroun.

C'est Aristide Bancé lui-même qui a lâché l'information ce dimanche sur sa page officielle. «Alerté...j'ai joint le joueur au téléphone pour m'enquérir de sa version et éventuellement engager des procédures pour obliger le club à le mettre à la disposition de la sélection nationale. Mais, Yacouba m'a signifié qu'il s'alignait sur la décision de son club et par conséquent ne rejoindrait pas les Etalons» a écrit l'emblématique dossard 15 des Etalons, en précisant avoir «pris note de sa décision».

Aristide Bancé a cependant laissé ce message aux joueurs et à leur entourage. « La sélection est une INSTITUTION et aucun manque de respect vis-à-vis de cette institution ne sera toléré».

Kamou Malo et ses hommes ont été reçus dimanche matin par le

Premier Ministre Lassina Zerbo. Les Etalons quittent Ouagadougou cette nuit pour leur préparation aux Emirats Arabes Unis. Bernabé Kabré



■ Kati 24



PROPOSITION DU MALI À LA CEDEAO

Les autorités de la Transition Malienne sont d'une exception en matière d'audace.

Le Col. Assimi et son gouvernement prouvent au monde entier que le Mali n'est pas ce pays complexé, ils prouvent également que le souci principal du Mali aujourd'hui est plutôt ailleurs qu'en une élection bâclée.

Si nous nous référons à 2013, nous allons comprendre que 5ans n'est rien face à la mission sécuritaire.

Quand le régime du feu ATT est tombé, nous nous sommes pliés aux exigences de la CEDEAO pour faire une élection bâclée, Pendant les 7ans de la gestion de ce régime avec la présence des forces étrangères avons-nous pu sécuriser le territoire? Pourtant les militaires des supers puissances sont présents au Mali depuis 9ans.

Pourquoi nous obligés à faire une élection dont la suite est connue tant que le pays n'est pas sécurisé?

La majorité des Maliens ont foi à cette Transition et pense qu'elle peut bien redonner l'espoir aux Maliens.

Maintenant ceux qui crient que 5ans est trop, sont tout sauf ceux qui sont en danger, si vous pensez que le Mali s'arrête à Bamako, il est temps que vous songez un peu aux compatriotes du centre et Nord.

En une Année cette Transition a posé des Jalons que les régimes démocratiquement élu n'ont pas pu faire en 30ans.

Wa salam !

Elhadj Bréhima

" un Malien soucieux de l'avenir de sa mère patrie "

NOUS SOUTENONS LES AUTORITÉS DE LA TRANSITION.



■ Mali Actu



De nombreuses personnalités du continent, des politiciens, tout comme des artistes et des personnes ordinaires, ont tiré leur révérence en 2021. Tout comme 2020, l'année 2021 a aussi été macabre avec plusieurs morts enregistrés en Afrique, surtout dans les milieux politique et artistique. Le dernier décès en date enregistré sur le continent est celui de Lamine Diack, l'ancien président de l'athlétisme mondial.



■ Radio Guintan



FAMAS toujours à l'attaque. Les FAMAS n'ont pas pu fêter dans leurs familles les Noël et le réveillon. La consigne donnée était claire, ne laisser aucun répit à l'ennemi sur le terrain, qu'ils soient djihadistes, séparatistes ou simples bandits armés. Partout dans le pays des opérations sont en cours pour les traquer et les terroriser.

Les objectifs principaux de ces opérations c'est de desserer l'étau autour des terres agricoles de l'office du Niger car dans certaines localités à moins de 20 km de Niono les paysans impuissants voient les fruits de leurs vergers pourrir ou cueillis par les djihadistes. L'autre objectif c'est de libérer totalement les voies vers les régions du Nord de l'emprise des coupeurs de route. Le bilan est lourd du côté des djihadistes: plus d'une centaine de combattants tués, sans oublier les blessés et fuyards qui sont activement recherchés. Pour les retrouver les FAMAS demandent la collaboration de tous pour les localiser et les mettre hors d'état de nuire. Côté FAMAS on n'a pas encore les bilans mais on nous signale que les mines artisanales ont encore fait des victimes. Les FAMAS assurent qu'avec les nouveaux blindés ant-mines qu'ils ont acquis ils pourront apporter une meilleure protection aux troupes.



■ RFI Afrique



Cette semaine, 49 kg d'or ont été saisis à l'aéroport de Moroni. En provenance de Madagascar, ils devaient être transportés par jet privé pour les Émirats arabes unis avec à bord trois voyageurs qui ont tous été arrêtés avant le décollage. Ce week-end, le fils d'un conseiller du chef de l'État ainsi que le directeur de l'aéroport ont à leur tour été inquiétés dans l'affaire « des lingots ».



■ Boubacar Soumahoro dit Bouba Fané

Ayiwa communiqué de l'AEEM

Dieu est entrain de faire son travail, d'ici 4 mois inchallah il va nous honorer.

Le Bureau de Coordination Nationale de L'AEEM communique et projette d'entreprendre des actions si la Licence n'est pas incluse dans le concours de la Fonction Publique. Il est demandé aux militants, Sympathisants de rester mobilisés jusqu'à la satisfaction totale .

OSER LUTTER C'EST OSER VAINCRE LA LUTTE CONTINUE !!!!

Ismaël GOITA

Chaque heures j'implore le bon Dieu



Association des Elèves et Etudiants du Mali (AEEM) Bureau de Coordination

REPUBLIQUE Un Peuple - Un But - Une Foi

TEL : 79 17 10 84 / 62 62 04 40

Communiqué N°22-BC/AEEM

Le Bureau de Coordination Nationale de l'Association des Elèves et Etudiants du Mali prend acte du Communiqué Numéro 000016 du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et du Dialogue Social portant ouverture d'un concours de recrutement direct dans la Fonction Publique d'Etat.

Nous sommes au regret de constater qu'après toutes ces tractations (discussions, démarches, alertes) menées auprès de nos autorités, qu'elles (nos autorités) restent indifférentes quant à la situation de nos camarades détenteurs de la licence de jour pleinement leur droit relatif à la participation au concours d'entrée à la Fonction Publique de l'Etat et celui de l'Ecole Nationale d'Administration[ENA]au même titre que les autres diplômés (maîtrise et master).

Il est à noter que le système LMD(Licence-Master-Doctorat) a été adopté depuis courant 2012. Cependant, ses diplômes et plus particulièrement celui de la licence n'ont jusqu'à la eu le quitus de participer au concours d'entrée à la Fonction Publique ni à celui de l'ENA.

Nous sommes en droit donc de nous poser un certain nombre de questions ; à savoir : Pourquoi créer un système et refuser de reconnaître les diplômes de celui-ci lors des échéances aux différents concours susmentionnés ? Pourquoi ce manque de volonté manifeste ou ce refus de faire avancer les choses décemment ? Pourquoi créer des simulacres de commissions de résolution des problèmes pour en faire fi après aux différentes recommandations et conclusions issues des travaux faits par ces commissions ?

Ayant épuisé tous les voies et moyens de discussion avec les autorités compétentes, nous nous trouvons donc dans l'obligation d'entreprendre des actions plus fortes pour juguler cette injustice et frustration à l'endroit de nos camarades détenteurs de ces diplômes. C'est dans cette optique que nous appelons tous nos camarades à rester sur le qui-vive; car un appel à la mobilisation sera imminent.

Osier lutter c'est osier vaincre, la lutte ne fait que commencer et la victoire est plus que certaine.

Bamako, le 02/01/2022
Le Secrétaire Général

Siriman Seydou NIARE

■ Serge Daniel



#Mali - CÉDEAO : la délégation officielle malienne dépêchée à Accra le 31/12/2021 auprès du Pdt en exercice de la CÉDEAO a demandé une transition politique d'une durée de 5 ans. " Les 5 ans sont une base de discussions" explique un ministre. Mais déjà des grincements de dents.

#Mali - Politique- Après la décision du Mali de fixer la durée de la transition à 5 ans, la CÉDEAO prend les décisions suivantes : - Son Médiateur pour le Mali se rend à Bamako le mercredi, 5 janvier 2022. - Un Sommet extraordinaire sur le Mali se tiendra le 9 janvier à Accra

■ Mamadou Ismaila KONATE



5 ans de transition militaire et non consensuel ne tient nul compte de l'usure du pouvoir qui expose ses dirigeants à la vindicte, dans un environnement national, tributaire de la sécurité, elle-même infailliblement tributaire du contexte international...#Mali #Transition #Durée

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

ANRS

ASSISES NATIONALES DE LA REFOUNDATEUR
PANEL DES HAUTES PERSONNALITES (HP - ANR)

PROJET DE RESOLUTION SUR LE CHRONOGRAMME DE LA TRANSITION

Les Assises Nationales de la Refondation tenues au CICC à Bamako du 27 au 30 décembre 2021

Vu la pertinence des résultats d'analyse des données des Assises Nationales déconcentrées de la Refondation de l'Etat relatifs à la durée de la transition, analysé qui à la date du 24 décembre 2021 a porté sur 85% des rapports des communes et des cercles et 100% des recommandations du niveau des régions et du district de Bamako, où l'on peut constater :

Premièrement, que sur un total de 29 régions administratives du Mali, 11 régions (soit 65%) se sont prononcées spontanément pour la prolongation de la transition, avec des durées variables d'une région à l'autre et une moyenne des durées proposées de 32 mois ;

Deuxièmement, que l'argumentaire des requérants et le bien-fondé des justifications sous-tendant ces propositions de durée sont, entre autres, de :

- ✓ Prolonger le mandat de la transition et tenir ses autorités redevables de la réalisation des résolutions indispensables à la refondation de l'Etat ;
- ✓ Prendre des dispositions sécuritaires suffisantes sur toute l'étendue du territoire malien et prolonger la durée de la transition jusqu'à l'atteinte d'une stabilité effective du pays ;
- ✓ Conduire la réforme du système électoral et la mise en place effective d'un organe unique de gestion des élections ;
- ✓ Conduire les Elections et d'en assurer les conditions nécessaires de transparence, de crédibilité et d'acceptation des résultats par tous ;
- ✓ Prolonger la durée de la transition jusqu'en fin 2023 ou de prendre le temps qu'il faut pour assurer la sécurité avant d'aller aux élections.

DECIDENT QUE :

1. Le Gouvernement preme le temps qu'il faut pour assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire national avant d'aller aux élections.
2. La durée de la Transition sera de cinq (5) ans au plus pour compter du 1^{er} janvier 2022, afin de réunir les meilleures conditions d'élections libres, transparentes, crédibles et acceptables par tous.

Fait au CICC à Bamako, le 30 décembre 2021.

La phase nationale des Assises Nationales de la Refondation.



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Résolutions des ANR : Des groupes armés signataires de l'accord pour la paix ne s'y reconnaissent pas



Les assises nationales pour la refondation ont pris fin jeudi 30 décembre 2021. Sur 13 thématiques, après quatre jours d'échanges entre des participants venus de tout le pays et de la diaspora, les travaux ont été sanctionnés par plus de 500 recommandations. Le Président de la Transition, qui a présidé la cérémonie de clôture, a promis la mise en œuvre de ces différentes résolutions. Un comité de veille chargé de veiller à la mise en application des conclusions sera mis en place prochainement.

Les délégués aux assises nationales de refondation ont demandé de proroger la transition de six mois à cinq ans. Cela afin de permettre des réformes institutionnelles avant les élections.

Sur les questions de défense et de sécurité, d'installer des bases militaires dans toutes les communes du Mali.

Autre demande, c'est de réviser l'accord pour la paix et la réconciliation. Mais également de faire l'audit des réformes du secteur de l'Education et de la Santé.

Le Président Assimi Goïta s'est engagé à donner une suite à ces recommandations qui sont au nombre de plus de 500. Pour cela, une commission de suivi-évaluation directement rattachée à la présidence sera mise en place dans les prochains jours. Elle sera composée des personnalités indépendantes, jouissant d'une bonne moralité, ayant une connaissance concrète du pays et des institutions.

Ces concertations se sont déroulées sur fond de boycott de plusieurs partis politiques. En attendant la mise en œuvre de ces recommandations dont des maliens fondent espoir, la communauté internationale, à travers la CEDEAO, continue de mettre la pression sur les autorités de la Transition pour le respect des délais préétablis.

De leur côté, les groupes armés signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation, réunis au sein du Cadre Stratégique Permanent rejettent ces recommandations. Selon eux, les résolutions issues de ces concertations ne les concernent pas.

Attaye Ag Mohamed, chef de délégation de la CMA au CSA.

Est-ce que les 500 recommandations faites par les participants peuvent être toutes appliquées ? La réponse est « oui » pour l'analyste politique

Mali : Patrouilles de grande envergure sur l'ensemble du territoire national



Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel-major Daoud Aly Mohammedine, a procédé, le vendredi 31 décembre 2021, au lancement des patrouilles de grande envergure sur l'ensemble du territoire national.

Durant toutes les périodes des fêtes de fin d'année et même au-delà, les forces de sécurité vont sillonner tous les coins et recoins des cités à la recherche des bandits et criminels de grands chemins. Tous les nids criminogènes seront traités avec la dernière rigueur comme l'a martelé, ce vendredi soir, le ministre lors du lancement de ces patrouilles au Groupement Mobile de Sécurité (GMS).

Plus d'un demi-millier d'éléments des forces de sécurité, tous corps confondus (Police nationale Gendarmerie nationale, Garde nationale, Protection civile) ont pris d'assaut la Capitale Bamako et ses environs afin que les populations puissent fêter dans la quiétude.

La même dynamique est imprimée dans toutes les grandes villes du pays. Pour sûr, la grosse armada est ainsi déployée au grand bonheur des populations et au grand détrimment des bandits et autres criminels qui écumant nos cités.

Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

Bakabigni Keita. Mais, il estime qu'avant cette étape concrète de mise en œuvre, il est important que des experts traduisent ces recommandations en « projet de réforme » pour voir ce qui est réalisable pendant la transition et ce qui doit attendre le régime suivant.

Source : Studio Tamani

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

L'année boursière 2021 s'est achevée : Un excellent cru pour la BRVM et le DC/BR de l'UEMOA (officiel)



Les rideaux sont tombés sur l'année boursière 2021. Malgré la persistance de la pandémie de la COVID-19, la BRVM a établi de nouveaux records cette année, annonce un communiqué officiel de l'institution régionale. En effet, la bourse des 8 pays de l'UEMOA a franchi à nouveau, le 30 décembre 2021, le seuil des 6000 milliards de FCFA de capitalisation du marché des actions.

Au 31 décembre 2021, cette capitalisation s'est établie à 6085.4 milliards de FCFA tandis que celle du marché des obligations a atteint 7247 milliards, soit des hausses annuelles respectives de 39.33% et de 19.76%. L'indice BRVM 10 clôture l'année en hausse de 17,29 % et le BRVM Composite de 39,15 % par rapport à l'année 2020 confirmant le cycle haussier entamé depuis les premiers mois de 2021 en rupture par rapport à la tendance baissière observée depuis 2016.

La valeur des transactions s'est, quant à elle, établie ce 31 décembre 2021 à 722 milliards

FCFA, soit une hausse de 293% par rapport à l'année 2020.

A l'instar de la BRVM, le DC/BR a également connu une hausse significative de ses activités avec 13 830 milliards d'actifs sous conservation, en hausse de 26 % par rapport à 2020. Les paiements de dividendes, d'intérêts et les remboursements d'obligations se sont élevés à 1477 milliards, soit une progression de 40 % tandis que les Règlements/Livraisons (R/L) ont atteint 1463 milliards, soit le triple du niveau de l'année dernière.

Ces performances témoignent du moral solide des investisseurs et de la résilience de la BRVM dont l'attractivité reste intacte malgré la crise sanitaire. En 2021, la BRVM se classerait dans le trio de tête des grandes bourses africaines en matière de performance des indices.

À PROPOS DE LA BRVM

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est une bourse électronique parfaitement intégrée commune à 8 pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Outre les titres de participations (actions), la BRVM propose l'émission et la négociation des titres de créance (obligations). La BRVM offre aux investisseurs un environnement boursier de classe mondiale avec des systèmes de cotation et de règlement des transactions à la fine pointe de la technologie. La BRVM est membre, à part entière, de l'African Securities Exchanges

Mali : Assimi Goïta saura-t-il adoucir la CEDEAO ?



Vendredi, le président malien devait se rendre à Accra pour tenter de convaincre Nana Akufo-Addo, président en exercice de la CEDEAO, de ne pas alourdir les sanctions contre son pays suite aux résolutions des Assises nationales préconisant un report de la présidentielle.

« Il y a eu une grande mobilisation et un grand engouement des Maliens qui se sont exprimés de manière totalement libre », se réjouit Me Abdourhamane Touré qui a participé aux travaux des Assises nationales de la refondation pour le compte de la société civile.

Lancées le 11 décembre, ces consultations qui ont eu lieu dans plusieurs communes et cercles du pays, se sont closes, jeudi 30 décembre, par un texte demandant le report des élections prévues le 27 février, dans un délai compris entre « six mois et cinq ans ». « Les participants se sont prononcés pour la prorogation de la transition afin de pouvoir réaliser les réformes institutionnelles structurantes et permettre des élections crédibles, équitables et transparentes », peut-on lire dans un document qui liste les différentes recommandations de ces assises.

Malgré les pressions de la communauté internationale, la junte, dirigée par le colonel Assimi Goïta, avait déjà fait savoir à la CEDEAO être dans l'incapacité d'organiser des élections d'ici fin février 2022. Elle avait fait de ces Assises un préalable à tout scrutin et promis de mettre en œuvre les recommandations qui en seraient issues.

Source : JA

Association (ASEA) et du World Federation of Exchanges (WFE).

À PROPOS DU DC/BR

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR) est le Dépositaire Central des titres sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA. Il assure la centralisation de la conservation des valeurs mobilières pour ses adhérents, la bonne fin des opérations de règlement/livraison à la suite des opérations en bourse ainsi que le paiement des événements sur valeur. En tant que membre à part entière de l'Association of National Numbering Agency (ANNA), il assure la codification des valeurs mobilières dans l'UEMOA.

Source : RK avec SERCOM

« Pas question d'abandonner » :
Au Mali, avec les troupes de Barkhane
qui poursuivent leur mission



Les soldats français au Mali vont une fois de plus réveiller loin de leurs proches. Alors que l'Etat malien est en faillite, que des mercenaires russes essaient d'occuper le terrain, et que Paris a annoncé en juin dernier une réorganisation de l'opération, quel est le moral des troupes ?

Ce qu'observe le sergent Romain, en ce petit matin de fin décembre, est bien différent des paysages de sa Bretagne natale. Aux alentours de Gao, au Nord-Est du Mali, pas de vertes plaines balayées par les vents marins, mais des étendues de sable arides, frappées par la lumière crue du soleil tout juste levé. Il est 6 heures passées ; les marsouins du 3e Régiment d'infanterie de marine sont en patrouille depuis plus de deux heures. La région est relativement sécurisée, alors que la guerre contre les factions djihadistes de la bande sahélo-saharienne entre dans sa dixième année – l'engagement français, lui, commence en 2013 avec l'opération Serval

Source : parisiens.fr

Mali : Le Président de la Transition,
Assimi Goïta, gracie 501 détenus



Dans un communiqué dont nous avons reçu une copie, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, informe l'opinion que son Excellence, le Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition, chef de l'Etat, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, a accordé en cette fin d'année sa grâce à 501 détenus répartis comme suit :

292 remises totales de peines

209 remises partielles de peine

Cette grâce présidentielle contribuera dans une certaine mesure au dés-engorgement des centres de détention et à la prévention contre la pandémie à Covid 19

Le ministre
 Mamadou Kassogue

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !



Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.
l'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforcerons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

NOS VALEURS

Audace
Innovation
Excellence

" ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN "



IMPORT EXPORT



TRANSPORT



HYDROCARBURES



MATERIEL INFORMATIQUE



VENTE DE VEHICULE



**Marchés
Publics**



MOBILIER DE BUREAU



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.





Genre et négociations de paix : Le Wanep privilégie la formation

Convaincu que nul développement n'est possible sans une participation des femmes et de la dimension genre dans les négociations de paix, le Réseau Ouest-Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP) a organisé du 23 au 24 décembre 2021 à l'hôtel Le Millénaire Kamissa de Bamako, un atelier de formation destiné à 40 personnes. Présenter les résultats de la phase I et II du projet et faire le point à mi-parcours de la contribution des actions de la CNF à la mise en œuvre du PAN sur la résolution 1325 étaient les objectifs de cet atelier.

L'adite session a regroupé 40 participants à savoir : 1 Représentant WANEP ; 1 Représentant ECOWAS ; 1 Représentant FEMWISE ; 21 Représentantes CNF (18 au sien de la capitale +3 des régions ; 2 Représentantes de groupements féminins communautaires ; 5 Représentants du Ministère genre ; 1 Représentant REPSFECO pays ; 1 Représentant AWLN pays ; 2 Représentants des agences des Nations Unies (PNUD ; 2 OSC féminines et 3 Représentants du Secrétariat National de WANEP.

La session était principalement axée sur le rappel des objectifs de l'atelier, les remarques générales sur l'atelier et le code de conduite et attentes, la présentation des différents rapports des activités réalisées et les Questions/réponses, la Classification des résultats obtenues et les travaux de groupe / restitutions.

A titre de rappel, le Conseil a adopté plusieurs résolutions sur les femmes, la paix et la sécurité, à partir de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée en 2000. Véritable référence du paysage juridique et politique, la résolution reconnaît l'importance de la participation des femmes et de la

prise en compte de la dimension de genre dans les négociations de paix, dans la planification humanitaire, dans les opérations de maintien de la paix et dans la gouvernance et la consolidation de la paix consécutive à un conflit. Depuis lors, le Conseil de sécurité examine chaque année les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité.

Il est important de préciser que le Mali n'est pas en marge de la promotion de la résolution 1325. C'est dans la même dynamique qu'une loi adoptée en 2015 a imposé aux partis politiques à présenter 30% de femmes aux élections communales 2009 et législatives 2020 dans l'optique de favoriser la représentation des femmes en politique, où elles sont encore très minoritaires. Mais, faute d'être coercitif, le quota de 30% prévu par la loi 2019-870 du 14 octobre a permis une augmentation considérablement du nombre de conseillères de 927 à 2866 et des députés de 14 à 41. Il convient de saluer cette initiative du gouvernement. Pourtant, l'arbre ne doit pas cacher la forêt, force est de constater qu'il reste encore beaucoup de défis à relever, notamment la mise en œuvre complet du plan d'action national. C'est dans cette optique que le Réseau Ouest-

Africain pour l'Édification de la Paix (WANEP), en collaboration avec la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et le Programme Régional du PNUD pour l'Afrique, a mis en œuvre avec succès un projet intitulé « Bâtir une Approche Inclusive de Relance post Covid-19, de Sortie de Crise et de Réformes de la Gouvernance au Sahel et en Côte d'Ivoire » Phase II.

Le projet s'inscrivait dans le cadre des efforts déployés par les trois institutions pour consolider le programme Femmes, Paix et Sécurité (FPS), ancré sur la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, les Objectifs de Développement Durable, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et le Cadre de Prévention des Conflits de la Cédéao (ECPF).

Le projet a été conçu pour améliorer la participation et la contribution des femmes du Sahel et en Côte d'Ivoire à la gouvernance, aux politiques et pratiques sensibles au genre, face aux multiples défis sécuritaires, humanitaires et de développement, renforcés par l'effet multiplicateur de la pandémie de la COVID-19, en particulier sur les femmes et les enfants de la région.

La première phase du projet qui s'est déroulée de novembre à décembre 2020 au Mali a permis de former les femmes sur la résolution des conflits, la diplomatie préventive avec en plus des activités de causeries sur la COVID-19, la loi 052 et la R1325.

Cette activité a permis de constater que les femmes malgré leur bonne volonté de contribuer à la cohésion sociale dans leur localité n'étaient pas assez outillées pour faire suffisamment face à la résolution des conflits. Aussi, a-t-on observé l'absence remarquable des jeunes filles dans les processus de prévention et de consolidation de la paix.

■ Ibrahim Sanogo

Distinctions honorifiques 2021 du Baromètre : Le Directeur Général de l'APEJ décroche le prix spécial du jury



Le Directeur Général de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) M. Mamadou BA, a reçu, le lundi 27 décembre dernier, le prix spécial du jury de Baromètre au titre de son classement 2021.

La cérémonie qui a eu lieu à l'Hôtel Radisson Collection était parrainée par la ministre du Travail, de la Fonction Publique et du Dialogue Social, Aoua Paul DIALLO, qui avait à ses côtés le ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, M. Bakary DOUMBIA. Le Coordonnateur régional de l'APEJ à Mopti, M. Mahamadou TAMBOURA, a été également distingué dans la catégorie Régions.

L'instrument de veille citoyenne de l'Organisation des Jeunes Patrons (OJEP) distingue ainsi des personnes ou organisations considérées comme acteurs du développement de par la pertinence des actions, la performance (impact sur le secteur), la perception de l'opinion (visibilité), l'intégrité de la personne, la constance professionnelle et la vision pour le secteur, le degré de patriotisme et de civisme, les grandes réalisations pour le secteur ainsi que le vote des membres du jury.

Ancien de la Faculté des Sciences Economique

et de Gestion du Mali, M. BA cumule une riche expérience dans l'ingénierie de la formation, l'environnement des entreprises, le management et la gestion des ressources humaines. Il est notamment titulaire d'un DEA en gestion (FSEG 2017), d'une Maîtrise en gestion d'entreprise (FSJE 2002) et d'un Master en management de projet obtenu à l'IMATEC en 2009. Promoteur Directeur du très réputé Cabinet Bama Conseils, spécialisé dans la conception et l'exécution des formations axées sur l'économie, la gestion des entreprises et des organisations, le nouveau patron de l'APEJ fut conseiller d'entreprise au Programme Stratégies et Techniques pour l'Émergence des Petites entreprises (STEP) de la Banque Mondiale entre 2003 et 2006 chargé du diagnostic des micro, petites et moyennes entreprises, l'analyse économique et financière des données de celles-ci afin d'élaborer des plans d'actions de redressement en plus des actions de suivi - accompagnement.

Consultant formateur en économie et gestion d'entreprise pour la SFI/Banque Mondiale chargé de coacher les Conseillers du programme STEP au Burkina-Faso tout en assurant les tâches de coordination, de

planification des formations et d'appui aux initiatives en soutien aux entreprises locales. M. BA est donc un fin expert en analyse et mise à niveau des entreprises reconnu comme tel par les grandes organisations internationales comme le BIT, la Banque Mondiale, l'USAID, l'UEMOA, l'ONUDI, etc. Membre de plusieurs réseaux de promotion et de développement du secteur privé au plan africain dont les fédérations de consultants et de conseillers STEP, M. Mamadou BA est inscrit à l'Association Malienne des Gestionnaires de Ressources Humaines (AMAGRH) depuis 2015, formateur agréé pour ICCO Coopération et 4E Conform depuis 2011, la CONFED (Union Européenne) depuis 2010, la Projet d'appui aux communautés rurales (PACR), l'UEMOA et l'ONUDI, le BIT (Germe, 2017), le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE), le Bureau de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles du Mali (appui de la Coopération Technique Belge), la Banque Mondiale/SFI à travers le Ministère de la promotion des investissements, le projet USAID (Mali Finance) entre autres.

Au cours de la cérémonie, ont été également primés le Gouvernement, le Colonel Malick DIAW, M. Yacouba KATILE, Dr. Moumouni GUINDO, le FIDA, M. Moussa Guindo (magistrat), Mme Fatima Al Ansar (Directrice-pays de Timbuktu Institute), M. Lamine Diassana (Coordonnateur projet Fier), M. Mohamed Magassouba (sélectionneur de l'équipe nationale de football), Chérif Ousmane Madani Haïdara (Président du Haut Conseil Islamique), Moustapha Adrien Sarr (Directeur général du Fonds de Garantie pour le Secteur Privé), le Cardinal Jean Zerbo (Archevêque de Bamako), M. Sékou Tangara (journaliste à Africable TV), Mme Lala Touré (animatrice à l'ORTM), Oumar Barou Sidibé (journaliste à Renouveau TV), M. Bandiougou Danté (Président de la Maison de la Presse), Harber Maïga (Directeur de publication de l'Azalai Express), M. Amady Gansiry Bathily (administrateur des arts et de la culture), M. Moustapha S. M. Cissé (Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Mali), le Colonel Lamine Kapory Sanogo (Gouverneur de Koulikoro), M. Diadié Bah (opérateur économique à Niono), M. Abdel Karim Konaté (PDG de l'Office du Niger à Ségou).

Source : CICOM APEJ

Gao : Fin des formations classiques CAT1 ET CAT2

Ils sont au total 250 élèves sergents et élèves caporaux qui viennent de boucler leurs formations aux certificats d'aptitudes techniques N°1 et 2. La cérémonie de remise des attestations s'est déroulée au Camp Firhoun Ag Alinçar de Gao, le jeudi 30 décembre 2021, en présence de plusieurs personnalités des Forces de défense et de sécurité ainsi que celles des forces partenaires.

Ils sont de l'Infanterie, de l'Artillerie et de l'Arme Blindée de la Cavalerie des 1ère et 7ème Régions Militaires à suivre pendant 4 mois ces formations qui leur confèrent les aptitudes à accéder aux grades respectifs de sergent ou maréchal de logis et de caporal ou brigadier. Les cours dispensés se sont articulés, entre autres, autour de la Tactique, la topographie, l'armement, l'ISTC, le RSA et le contre EEL pour l'infanterie, le combat blindé, la connaissance des Engins Blindés en service l'IST des Engins Blindés, l'école de l'équipage et la conduite des Engins Blindés, et enfin l'historique de l'artillerie, l'armement d'Artillerie GRAD- 2M, les appareils d'Artillerie et la reconnaissance d'Artillerie pour les artilleurs. Pour le Commandant de Zone de Gao, le Colonel Issa Bagayoko, ces formations constituent des tremplins qui permettent à des catégories de militaires d'être aptes à exercer efficacement leurs rôles aux niveaux tactiques de chef d'équipe à chef de section. A ses dires, les formations classiques montrent l'importance de l'avancement du militaire dans la hiérarchie

mais surtout pour les défis et perspectives opérationnels du Théâtre-Est de l'opération Maliko, engagé à fond dans le contreterrorisme, la protection des personnes et de leurs biens. Le Colonel Bagayoko a affirmé que ces stagiaires sont tous certifiés aptes à conduire des hommes au combat face à nos ennemis communs que sont les terroristes. S'adressant aux stagiaires qui grandissent désormais la cour des chefs, il les a souhaités les vœux de réussite dans leurs nouveaux emplois. Le commandant de zone les a exhortés à plus d'abnégation et d'engagement pour conduire leurs subordonnés au succès des armes du Mali, pour le bien être de notre pays et pour la mémoire des braves hommes qui nous ont devancé. Aux encadreurs, le commandant de zone les a remerciés pour les connaissances dispensées. " Je n'ai aucun doute que vous avez donné le meilleur de vous-mêmes pour que nos cadets soient formés à votre image, celle de l'excellence, celle de l'esprit de sacrifice, celle de la bravoure en toutes circonstances. Selon le Directeur du Centre d'instruction de

Gao, le Commandant Aly Badara Camara, les stagiaires ont suivi un programme riche et diversifié de 16 semaines de cours et une semaine d'examen avec un volume horaire de 704 heures. Il a souligné que cette formation est la deuxième du genre, après celle des brevets d'Armes, dans le but de préserver le potentiel humain sur le théâtre des opérations en mesure de faire face aux contraintes opérationnelles. Pour lui, l'objectif de ces formations était de leur inculquer un savoir-faire technique et tactique, ainsi qu'un savoir-être indispensable pour les catégories et les niveaux de responsabilité auxquels ils appartiennent désormais. Le Commandant Camara a affirmé que le programme de cette formation a été établi conformément aux directives de l'Etat-major Général des Armées afin d'améliorer le niveau technique et tactique des stagiaires et prendre en compte les différentes matières militaires communes et certaines matières spécifiques. Il a félicité les stagiaires pour leur assiduité, leur courage, leur détermination et leur esprit de discipline couronnés par une réussite totale au cours de cette formation. Il les a appelés à être des guides rigoureux et bienveillants. Il a enfin adressé ses sincères remerciements au commandement pour son soutien sans faille et son implication personnelle ayant conduit à la réussite de cette formation.

Un défilé militaire des deux formations a mis fin à la cérémonie.

Source : Forces Armées Maliennes



STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES
INGENIEURIE DE SON



CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO
+223 93 34 98 73



Découpage Territorial : En attendant les grands changements en vue

Après plusieurs mois de travaux, la Commission chargée de la réorganisation territoriale a produit un rapport qui a fait l'objet de validation au niveau du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Pour rendre le processus inclusif et participatif et aboutir à « un découpage consensuel », le département de l'Administration Territoriale a eu à partager les conclusions de ces travaux à travers des ateliers de restitution dans les régions et dans le District de Bamako.

La poursuite du processus de réorganisation territoriale, faut-il le rappeler, s'articule autour de la création des circonscriptions administratives accompagnée de celle des collectivités territoriales suivant le niveau région, cercle et commune. Il s'agit ainsi de poursuivre la mise en place des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales dans les nouvelles régions créées (Bougouni, Koulikoro, San, Bandiagara, Nioro, Dioïla et Douentza).

Pour ce faire, la Commission chargée de la ré-

organisation territoriale s'est inspirée des conclusions et recommandations des concertations de 2018 et des travaux de l'équipe de consultants commandités par le département. Elle a également bénéficié des contributions et analyses des représentants de l'Etat et de personnes ressources. Et ce sont les critères de populations et de superficies, sociologiques ainsi que de viabilité économique qui ont prévalu dans l'analyse des supports.

S'y ajoutent le maillage du territoire, prenant en compte les besoins sécuritaires, en vue d'assurer une meilleure présence de l'État et des services sociaux de base et le critère de compensation consistant à tenir compte de la situation initiale du nombre de cercles des différentes régions. Le processus a également enregistré des choix stratégiques dans le seul souci de satisfaire l'intérêt général. Ainsi, le parachèvement de la réorganisation territoriale permettra à l'État de faire face à ses missions régaliennes, notamment en se dotant d'une organisation territoriale capable de faire face au défi sécuritaire.

S'y ajoutent la promotion du développement local et la création d'un cadre propice pour l'organisation des élections à venir. Dans la même veine, la gestion du service public à tous les niveaux va tendre vers l'excellence et la fin de la mauvaise gouvernance tant décriée par les populations. Autrement dit, l'usager du service public doit être protégé contre l'arbitraire de l'autorité publique et pouvoir jouir de tous ses droits dans ses relations avec l'administration et surtout bénéficier de services publics de qualité partout sur le territoire national.

Ce qui va permettre le renforcement de la citoyenneté, de la discipline et du civisme des populations, indispensables pour faire face aux défis actuels du pays, notamment sur le plan sécuritaire, l'objectif étant de parvenir à un document sur la réorganisation territoriale. Par ailleurs, si le découpage administratif et territorial est du ressort du gouvernement, selon ses moyens et besoins du moment, le dialogue doit cependant prévaloir à la mise en œuvre de ce projet.

De cela, le gouvernement de la Transition, à travers le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, a conscience.

■ Yama DIALLO



Nouveau sommet de la CEDEAO sur le Mali : Goodluck Jonathan attendu à Bamako

Dans un communiqué de la Commission de la CEDEAO rendu public le 1er janvier 2022, l'organisation entend organiser un sommet sur le chronogramme des élections proposé par les autorités de la Transition malienne conformément aux recommandations des Assises nationales de la refondation, le dimanche 09 janvier 2022. En attendant, le Président en exercice de la CEDEAO, le Ghanéen Nana Addo Akufo, a demandé au Médiateur dans la crise malienne, Goodluck Jonathan, de se rendre à Bamako ce mercredi 5 janvier 2022. Pour quel motif, le communiqué n'en pipe mot !

La CEDEAO, dans ledit communiqué, dit avoir pris note de la communication, le 31 décembre 2021, d'un projet de chronogramme sur les élections transmis par une délégation malienne conduite par le ministre des Affaires Etrangères à Nana Addo Dankwa Akufo Addo, Président de la République du Ghana, Président en exercice de la CEDEAO. Ce dernier, annonce le communiqué, a invité le Médiateur dans la crise malienne, Goodluck Jonathan, à se rendre à Bamako ce mercredi 5 janvier 2022, tandis qu'un sommet extraordinaire de l'organisation sur le Mali est convoqué pour le dimanche 09 janvier 2022.

Selon les rumeurs qui circulent sur le chronogramme des élections, en l'absence de toute version officielle, les autorités de la Transition malienne auraient proposé la tenue de l'élection présidentielle jusqu'en janvier 2026, soit un peu moins cinq ans encore. Ce chronogramme sera-t-il approuvé par la CEDEAO ? That is the question ! En attendant, on se demande quelle serait l'utilité de la venue prochaine de Goodluck Jonathan à Bamako ?

Ce dernier, on se rappelle, avait quitté Bamako 21 décembre 2021, sans agenda clair. En tout cas, rien de potable n'avait été expliqué à la presse à l'issue de cette visite qui s'inscrivait, avait-on dit, dans le cadre de la mise en application des dernières recommandations de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Economique des

Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur le Mali et faisait suite aux missions de suivi antérieures.

Le Président Goodluck était porteur d'un message des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO au Colonel Assimi Goita, Président de la Transition. "Nous sommes une mission de la CEDEAO qui a été envoyée au Mali par les Chefs d'Etats, principalement le Président en exercice de la conférence des Chefs d'Etats de la CEDEAO, afin de pouvoir rencontrer le Président de la Transition du Mali", avait rappelé Goodluck Jonathan à sa sortie d'audience. « Les Chefs d'Etat nous ont demandés de bien vouloir venir à Bamako, échanger avec les autorités de la Transition afin de s'enquérir de l'avancement des activités politiques », avait-il expliqué, avant de rappeler que la situation au Mali est aussi liée à la Transition qui est en

cours. « Il fallait donc venir avec les décisions, les recommandations des chefs d'Etat de la CEDEAO avec l'espoir également que d'ici la fin de l'année, nous aurons tout un calendrier en place pour l'organisation de élections qui est une des recommandations phares de la CEDEAO ».

Cette rencontre entre le Président de la Transition et le médiateur de la CEDEAO avait donné l'impression que le dialogue de sourds continue entre les deux parties. En effet, des propos de Goodluck Jonathan, on a pu retenir que les assurances données par le Colonel Assimi Goita, à savoir que le Mali fournira un calendrier électoral d'ici la fin janvier 2022 (chose qu'il anticipera d'ailleurs, car c'est le 31 janvier 2021 que les émissaires du Président Goita ont rencontré le Président en exercice de la CEDEAO), n'avaient toujours pas été prises en compte.

Déjà que Nana Addo Dankwa Akufo Addo est saisi d'un chronogramme, que peut-on attendre du sommet extraordinaire de la CEDEAO prévu pour le dimanche 09 janvier ? La visite de Goodluck Jonathan nous en donnerait un aperçu ce mercredi !

■ Yama DIALLO



Mali : "Il est inconcevable pour la CEDEAO d'avoir des élections dans cinq ans"



Après un mois de consultation, les participants aux Assises nationales de la refondation au Mali ont recommandé une prolongation de la transition pour une période de "6 mois à 5 ans", sans trancher. Une décision contraire aux exigences de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Mohamed Amara, Sociologue et auteur de « Marchands d'angoisses, Le Mali tel qu'il est, tel qu'il pourrait être », nous livre son analyse. Entretien.

Mohamed Amara – Sociologue et auteur de Marchands d'angoisses, Le Mali tel qu'il est, tel qu'il pourrait être. Ed Grandvaux, 2019

TV5MONDE : Les participants aux Assises nationales ont proposé de prolonger l'actuelle transition de la junte militaire de "six mois à cinq ans." Que pensez-vous de cette décision ?

Mohamed Amara, sociologue et auteur de Marchands d'angoisses, Le Mali tel qu'il est, tel qu'il pourrait être. Ed Grandvaux, 2019 : Le flou autour des dates de la prolongation risque de générer un sentiment d'injustice et non reconnaissance auprès des Maliens qui n'étaient pas représentés dans ces Assises. Certains partis politiques et différents représentants de certaines régions maliennes n'ont pas été conviés. Par le passé, ce sont ces sentiments

d'injustice qui ont conduit à la désobéissance, comme on l'a constaté en 2020.

Le deuxième élément important, c'est que cette incertitude risque de fragiliser les rapports entre le Mali et ses partenaires, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Initialement la junte au pouvoir avaient promis la tenue d'élections générales libres, transparentes, à bonne date, en février prochain.

Cependant, je pense que les autorités maliennes vont tout faire pour se rapprocher des souhaits de la CEDEAO, afin de proposer des dates qui permettent la tenue des élections rapidement. C'est inconcevable pour la CEDEAO d'avoir des élections dans cinq ans.

TV5MONDE : Beaucoup de propositions concernent la sécurité du pays. Qu'en pensez-vous ?

Mohamed Amara : Rien ne change. Toutes les propositions qui ont été faites à travers ces Assises nationales de la refondation ont déjà été proposées par le passé, à travers le Dialogue national inclusif de 2019. Chargement du lecteur...

Pourtant, la maîtrise de la question sécuritaire reste le défi majeur du pouvoir actuel. Comment, dans ce laps de temps, peut-il ramener la sécurité sur l'ensemble du territoire, c'est-

à-dire la restauration de l'État, la sécurisation de personnes et des biens ?

Selon moi, un pouvoir de transition aura du mal à régler cette question. D'une part, il ne pourra pas le relever tant qu'il n'y aura pas un compromis général entre les Maliens, entre ceux qui soutiennent la transition et ceux qui ne la soutiennent pas. D'autre part, la question n'est pas que malienne, elle est sahélienne, elle est géopolitique.

Je ne pense pas que les autorités actuelles aient la capacité à faire régner la sécurité sur le pays.

TV5MONDE : Dans le volet des mesures sécuritaires, les participants aux Assises nationales ont pris la décision d'intégrer les groupes d'auto-défense, milices, au pouvoir malien. À quelles conditions ces groupes d'auto-défense accepteraient-ils de déposer les armes ? Cela veut-il dire qu'ils intégreraient l'armée nationale ? Est-ce que l'État est en mesure de le faire sachant qu'il y a un bras de fer entre les autorités de la transition et les autres partenaires, comme la France, la Russie ?

Mohamed Amara, sociologue : Encore une fois, je ne pense pas que les autorités actuelles aient la capacité à faire régner la sécurité sur le pays. Je ne dis pas qu'elles n'ont pas la volonté de le faire mais elles n'ont pas les ressources, les moyens, la vision nécessaire.

TV5MONDE : En quoi ces Assises se différencient des précédentes concertations sur le sujet ?

Mohamed Amara : Elles ne se différencient pas de façon majeure des différentes concertations qui ont eu lieu.

Comme nous l'avons vu précédemment, toute la population malienne n'est pas représentée. Or, l'enjeu des Assises actuelles, c'est la question de la représentativité de la participation. Pour une partie des Maliens, il n'y a pas eu de vrais débats.

Ensuite, ces Assises, comme d'autres par le passé, n'apportent de vision claire sur l'avenir des Maliens. Les conclusions rendues laissent placer une sorte de flou qui contribue à fragiliser le Mali, à fragiliser le pouvoir.

Source : TV5

Au Mali : “Le troisième coup d’Etat” d’Assimi Goïta

Au Mali, après un mois de consultation nationale, les assises de la refondation ont recommandé une prolongation de la transition de six mois à cinq ans, sans fixer une date pour les élections. Des conclusions qui signifient la prolongation de la junte au pouvoir, estime Le Pays au Burkina Faso.

“Assises nationales de la refondation ou assises nationales pour la prolongation ?” Ainsi nous interrogeons-nous dans notre édition du 28 décembre. On ne pensait pas si bien dire. Car la junte, au pouvoir depuis plus d’un an, a finalement tombé le masque. Elle vient, en effet, de prolonger la durée de la transition de six mois à cinq ans afin de se donner le temps de panser les plaies du Mali.

Cela n’a rien d’étonnant, tant on voyait venir les choses depuis que le Président de la Transition avait déclaré que la date de fin février retenue pour l’organisation des élections ne serait pas tenue. Pouvait-il en être autrement quand on sait que les autorités de la Transition cherchent à tout prix à retarder les choses, histoire de prolonger leur séjour à la tête de l’État malien ?

Ce qui fait dire à plus d’un qu’après avoir renversé [le président] Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) [par un coup d’État en août 2020] et déposé Bah N’Daw [militaire, président de la transition de septembre 2020 à mai 2021, écarté par des proches du colonel Goïta], le colonel Assimi Goïta vient de perpétrer son troisième coup de force à travers l’organisation des Assises nationales, dont l’une des recommandations phares est la prolongation de la durée de la Transition.

La question que tout le monde se pose maintenant est la suivante : la pilule passera-t-elle ? Pour sûr, cette prolongation assurément trop longue ne manquera pas de faire réagir aussi bien à Abuja [capitale du Nigeria], siège de la Communauté économique des États d’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), qu’à Bamako, dans les rangs de la classe politique malienne. En même temps, on ne voit pas comment l’on pourrait mener à bien des réformes profondes de “refondation”, censées permettre au pays de repartir du bon pied, si les autorités intéri-

maires ne disposent pas du temps nécessaire pour le faire.

JEU D’ÉCHECS

C’est pourquoi les autorités de la Transition ne pouvaient pas trouver meilleure couverture que ces Assises nationales censées être l’émanation de la volonté du peuple malien.

En tout cas, les tombeurs d’IBK voudraient couper l’herbe sous les pieds de la CEDEAO qu’ils ne s’y prendraient pas autrement. Car, à l’évidence, les exigences de cette dernière n’ont pas été respectées. Dès lors, l’on comprend pourquoi ils ont maintenu le suspense jusqu’au bout.

C’est dire si dans ce jeu d’échecs, Assimi Goïta et ses camarades ont avancé un pion important en s’appuyant sur ces fameuses Assises nationales sorties de leur béret en plein processus, et qui ne sont pas loin de renvoyer la Transition malienne à la case départ après un an et demi d’atermoiements.

Alors, échec en vue pour la communauté internationale en général et la CEDEAO en particulier ? On attend de voir. D’autant que cette prolongation de la Transition malienne intervient en pleine polémique sur le recours des autorités de Bamako à l’expertise russe dans la lutte contre le terrorisme. Ce au grand dam de la France et de ses alliés de l’Union Européenne qui crient au loup.

BRAS DE FER

Et si, à l’issue de tant de tiraillements, Paris, qui se refusait à tout compromis, devait finalement se dégonfler comme un ballon de baudruche et se résoudre à composer avec les “nouveaux alliés” de Bamako venus du pays de la taïga, le grand gagnant de tout ce ramdam est finalement le colonel Assimi Goïta. Et c’est peu de dire que le récidiviste putschiste de Kati [principal camp militaire situé dans la banlieue de Bamako] sortirait renforcé d’une double “victoire” politique et diplomatique sur la CEDEAO et la France. Toute chose qui pourrait lui permettre de mieux envisager



la suite de la transition et, pourquoi pas, son propre avenir à la tête de l’État malien.

En attendant, on peut aussi se demander quelles pourraient être les conséquences de la prolongation contestée de la Transition pour le Mali qui est déjà sous le coup d’une suspension et de sanctions individuelles de la part d’une CEDEAO toujours aux aguets. Et surtout, de quelles mesures coercitives dispose encore l’institution sous-régionale, qui n’entend pas lâcher prise dans ce bras de fer où elle joue sa crédibilité. Sachant que l’exemple malien pourrait constituer un précédent, notamment pour la Guinée voisine.

Source : courrierinternational.com

Mali : Poignardé pour avoir voulu prendre une deuxième femme

Au Mali, un homme a récemment été tué par sa femme qui a appris qu'il s'apprêtait à prendre une seconde épouse. Un autre a été poignardé pour les mêmes raisons. Le code de la famille prévoit le régime polygamique, une option que choisissent de nombreux couples au moment de se marier. Seulement dans les faits, certaines femmes qui l'avaient pourtant accepté au départ le regrettent, lorsque leurs époux décident d'en contracter un nouveau. S'en suivent alors des tensions qui parfois se terminent en drame conjugal.

Dans la localité de Koulikoro, à une soixantaine de Km à l'Est de Bamako la capitale du Mali, un fait divers macabre avait défrayé la chronique en février 2020 à Kélébougou. Une femme trentenaire qui venait d'apprendre que son mari s'apprêtait à prendre une seconde épouse a tué ce dernier à l'aide d'un pilon. Et c'est loin d'être un acte isolé. Début décembre dernier à Sangarebougou, un quartier de Bamako la capitale, une autre femme d'une quarantaine d'années et mère de deux enfants, a poignardé son mari

qui venait de lui annoncer qu'il va convoler en seconde noce en janvier.

L'époux témoigne

« Depuis le jour que j'ai annoncé à ma première femme la nouvelle du mariage de sa co-épouse, elle n'a pas pu digérer. Le lendemain, quand je venais au boulot, elle avait déposé de l'eau aux toilettes pour moi. Après mon bain elle m'a demandé de l'accompagner quelque part. C'était la nuit mais je n'ai pas posé de

question. Arrivé à un endroit, elle a sorti un couteau et m'a poignardé. Après l'acte, elle a pris la fuite. Je me suis rendu directement à l'hôpital tout en informant ma famille ».

Personne n'aime partager ce qu'elle a de plus précieux, surtout quand il s'agit de l'homme qu'on aime. C'est ce qu'on entend très souvent de la bouche des femmes au Mali. Mais sous le poids de la tradition et de la religion musulmane dominante, beaucoup de femmes acceptent contre leur gré la polygamie, au moment de se marier. C'est ce qui est arrivé à cette jeune femme qui fait un constat amer de son foyer.

« Depuis que mon mari s'est remarié avec une deuxième femme tout a changé. Il n'arrive plus à assurer les dépenses parce qu'il a deux familles maintenant. Et même pour payer la scolarité de mes enfants, c'est devenu un problème pour lui »

L'Islam autorise les hommes qui le souhaitent à prendre jusqu'à quatre épouses, à condition d'en avoir les moyens et surtout de les traiter de manière équitable. Ce qui n'est pas souvent le cas de nombreux polygames au Mali, regrette l'imam Adama Traoré, qui souligne que la polygamie n'est pas une obligation

Source : AFP



Niger : Le pays expulse des rwandais



Depuis quelques jours, circule sur les réseaux sociaux un arrêté d'expulsion, signé du ministre nigérien de l'intérieur. Au nombre de huit, tous de nationalité rwandaise, les expulsés ne sont pas très connus du public nigérien. L'arrêté d'expulsion évoque « des raisons diplomatiques », sans plus de précision. Mais, selon nos confrères d'ActuNiger, « il s'agit pour la plupart d'anciens personnes impliquées dans le génocide rwandais de 1994 ».

En cette fin d'année, cet arrêté d'expulsion est au centre des débats politiques et intellectuels. Beaucoup s'interrogent sur la date, les motifs et le cadre de leur arrivée, sur le sol nigérien. L'Etat du Niger, en les accueillant, aurait-il ignoré leur « statut » ? Ou alors, ces rwandais -éventuellement bien reçus à la base -, deviennent actuellement les victimes de considérations diplomatiques ?

Les supputations vont bon train. D'aucuns n'hésitent pas à voir la main tentaculaire de Paul Kagamé, décidé à traquer tous les « génocidaires » où qu'ils se trouvent ! Au besoin, en actionnant la diplomatie ! « Méfiance ! Le régime de Kigali poursuit avec acharnement tous ses opposants et critiques à l'étranger en les faisant passer pour des génocidaires et en employant les pires moyens ! Danger ! », a réagi un internaute. D'autres, sans le prouver, affirment que l'Etat du Niger aurait touché de l'argent pour expulser ces rwandais-là. A ce stade, aucun élément objectif, ne permet d'appuyer ces deux hypothèses.

Cependant, ce n'est pas la première fois que le Niger essuie ce genre d'accusations. Après avoir accueilli Saadi Kadhafi, en septembre

2011, pour « raisons humanitaires », le gouvernement nigérien – après plusieurs refus –, finira par l'extrader en 2014 vers la Libye. Le fils Kadhafi a suggéré que le Niger a reçu 4 milliards, des autorités libyennes, en contrepartie de son extradition. Nonobstant les démentis formels apportés, cette accusation a considérablement mis à mal la réputation du

Niger et de ses autorités. D'aucuns y ont vu, la manifestation d'une ingratitude portée à son paroxysme, contre le régime Kadhafi. En effet, selon plusieurs témoignages, l'ex guide libyen a financé plusieurs projets nationaux, et certains partis politiques nigériens...

Autant dire que le gouvernement gagnerait à communiquer sur l'expulsion des rwandais, pour éclairer l'opinion et enrayer les fake-news qui écument la toile. Quoi qu'il en soit, les concernés ont la possibilité de contester judiciairement l'arrêté d'expulsion. Notamment, s'il l'estime attentatoire à leurs droits fondamentaux. Qui plus est, s'ils sont réfugiés ! Espérons donc, que cette affaire se mène dans les règles de l'art ; au risque de fragiliser davantage l'image du pouvoir de Niamey, qui peine à se remettre de l'affaire de Téra.

Lire en encadré l'arrêté
Affaire à suivre

Malik Wogo





Covid-19 : Le gouvernement français allège les règles d'isolement pour les vaccinés

Depuis une semaine, la France bat des records de contaminations. La faute au variant Omicron qui s'avère beaucoup plus contagieux avec 220.000 malades dépistés hier samedi. C'est mathématique, le nombre de cas contacts explose également. Face à une telle situation, le gouvernement a décidé d'assouplir les règles d'isolement... Le ministre de la Santé Olivier Véran l'a annoncé samedi soir dans le Journal du Dimanche.

Le principal changement annoncé par le ministre de la Santé, c'est la suppression dès demain lundi de l'isolement pour les cas contacts complètement vaccinés, et ce, quel que soit le variant...

Il faudra toutefois se tester régulièrement

Les personnes pas ou pas complètement vaccinées, elles, devront s'isoler sept jours. Terminés donc les isolements systématiques qui pouvaient aller jusqu'à 17 jours pour les

personnes qui vivent sous le même toit qu'un cas positif. Concernant les cas positifs justement, là encore le gouvernement fait la distinction : si votre schéma vaccinal est complet, vous devez respecter un isolement de sept jours qui pourra être ramené à cinq jours si votre test est négatif et que vous n'avez plus de signe d'infection depuis 48h. Si vous n'êtes pas ou pas complètement vacciné, la période d'isolement passe à dix jours mais peut être réduite à 7 selon les mêmes conditions. Olivier Véran précise que les enfants suivront les mêmes règles. Le ministre de l'Éducation

nationale doit en détailler le protocole demain.

Éviter une désorganisation de la vie économique

Olivier Véran le reconnaît : le gouvernement veut éviter une déstabilisation de la vie sociale et économique. Les isolements des travailleurs, positifs ou cas contacts, sont devenus un casse-tête pour certaines entreprises mais surtout les hôpitaux.

Et puis selon le ministre de la Santé, il est aussi nécessaire de s'adapter à Omicron, devenu majoritaire. Ce variant provoque trois fois moins de formes graves que le Delta selon une étude anglaise publiée hier.

Olivier Véran se veut même optimiste ; selon lui la cinquième vague de contamination pourrait être la dernière. Mais en attendant, il faut redoubler de vigilance...

Le gouvernement mise toujours sur la vaccination et les gestes barrière... Plus de 100 millions de contaminations au Covid 19 ont été recensées en Europe depuis l'apparition du virus. Cela représente 1/3 des contaminations mondiales.

Source : RFI

Guinée : Les proches d'Alpha Condé soulagés qu'il puisse se faire soigner hors du pays

L'ex-Président guinéen Alpha Condé peut désormais quitter son pays et pouvoir consulter ses médecins à l'étranger à condition que ce déplacement n'excède pas un mois sauf avis contraire de ses médecins. Les nouveaux maîtres de Conakry ont accédé ainsi à une demande de la CEDEAO qui a adressé un courrier au colonel Mamadi Doumbouya le 23 décembre 2021.



C'est après avoir pris acte de l'engagement de la CEDEAO relatif à la possibilité qu'Alpha Condé de se rendre à l'extérieur du pays pour des contrôles médicaux, dont la durée ne peut pas excéder un mois, que les autorités guinéennes ont décidé de le laisser partir dans les jours prochains. Cette mesure a été saluée par les partisans de l'ancien président qui espèrent d'autres mesures en faveur de leur leader. Souleymane Keita, ancien député et porte-parole du RPG : « Cette information, nous l'avons accueillie

avec soulagement. Depuis le 5 septembre, nous n'avons aucune information du président. Notre préoccupation principale, c'était sa santé. À partir de là, c'est un ouf de soulagement au niveau du RPG et de l'ensemble de nos militants. Nous espérons que dans un futur proche, il aura la possibilité de recouvrer sa liberté comme nous l'avons toujours souhaité ».

Un patient à encadrer pour la société civile
La société civile salue également cette mesure purement humanitaire, mais, en même temps

elle s'interroge. Bailo Barry de l'ONG Destin en main : « Pour se faire soigner oui, il a le droit d'aller se faire soigner. Mais, il faut qu'il soit encadré, qu'il soit toujours dans un périmètre de sécurité pour qu'il n'ait pas accès à ses réseaux ».

Alpha Condé, qui a accédé au pouvoir en décembre 2010 a rempilé en 2015 avant de briger un 3e mandat qui a conduit à sa chute.

Source : RFI

www.malikile.com

CAN 2022 : Sylvain Gbohouo suspendu pour dopage, la Fédération ivoirienne fait appel

Le gardien de but de la sélection de Côte d'Ivoire, Sylvain Gbohouo, risque de manquer la CAN au Cameroun (du 9 janvier au 6 février). Il a été suspendu de toute compétition après un contrôle antidopage positif mi-novembre. La Fédération ivoirienne de football indique à RFI, samedi 1er janvier, avoir fait appel de la sanction. L'incertitude règne et les Éléphants ne savent pas encore qui sera leur portier titulaire.

Des nuages noirs recouvrent le ciel ivoirien, à une dizaine de jours de l'entrée en lice des Éléphants dans la CAN 2022 au Cameroun face à la Guinée Equatoriale, leur premier adversaire du groupe E (le 12 janvier à Japoma) avant la Sierra Leone et l'Algérie. Jeudi 30 décembre, le Wolkite City FC, club du championnat d'élite éthiopien, et la Fédération éthiopienne de football ont révélé l'information : Sylvain Gbohouo, le gardien recruté en septembre en provenance du Tout Puissant Mazembe (RDC), est suspendu de toute compétition pour dopage.

Lors d'un contrôle réalisé en novembre, des molécules de trimétazidine, une substance stimulante classée dans les produits dopants, a été détectée dans l'urine du portier ivoirien. La commission disciplinaire de la Fifa a alors décidé de suspendre Sylvain Gbohouo. Un coup dur pour la sélection ivoirienne, dont le joueur est devenu le gardien titulaire après le Mondial 2014, en lieu et place de Boubacar Barry Copa.

Beaumelle convoque un cinquième gardien

D'abord silencieuse, la Fédération ivoirienne de football (FIF) s'est exprimé, samedi 1er janvier. À Muhamed Lameen, correspondant de RFI en Côte d'Ivoire, un responsable a confirmé la suspension de Sylvain Gbohouo. Il a aussi révélé que la FIF a fait appel de ladite sanction. Le recours impliquant notamment une contre-expertise, les Éléphants espèrent que la sanction qui vise le champion d'Afrique 2015 sera suspendue, le temps qu'une décision définitive soit prise.

Dans un entretien vidéo mis en ligne sur YouTube le 1er janvier également, le sélectionneur de la Côte d'Ivoire, Patrice Beaumelle, s'est exprimé sur le cas Gbohouo depuis l'Arabie Saoudite, où l'équipe A est en stage de préparation. Il a confirmé la suspension de Sylvain Gbohouo et l'appel à un cinquième gardien*,

Edan Ulrich N'Drin, « jusqu'à ce qu'on ait la décision finale de la Fifa de suspendre ou de retirer la suspension de notre gardien ».

Les Ivoiriens espèrent un nouveau test

Le technicien français indique que Sylvain Gbohouo est « très touché et affecté » par cette situation. Il explique également dans quelles circonstances le portier a été suspendu : « En début d'année dernière, nous avons demandé à Sylvain de faire un examen oculaire, comme les gardiens font souvent. Il l'a fait à Abidjan. Le médecin qui l'a ausculté lui a prescrit des médicaments. Sylvain les a pris en mars, et depuis, il les a arrêtés. »

Le 16 novembre 2021, la Côte d'Ivoire a affronté le Cameroun à Douala, dans le cadre de la dernière journée des éliminatoires de la prochaine Coupe du monde (victoire 1-0 des Lions indomptables, synonyme d'élimination pour les Éléphants). Le tirage au sort a désigné Sylvain Gbohouo pour prendre part au test antidopage. « J'ai été informé du résultat lundi 27 décembre : il y avait des traces de molécule dans ses urines. Nous avons fourni l'ordonnance, les médecins de la Fédération ont

contacté le médecin qui a fourni la preuve de l'ordonnance. Le joueur n'a plus pris de médicament depuis mars », poursuit Patrice Beaumelle. Le sélectionneur confirme l'appel et souhaite qu'un nouveau test soit « effectué dans les plus brefs délais pour prouver qu'il n'a plus rien (dans ses urines). Et s'il n'a plus rien, j'ose espérer qu'il pourra participer à la CAN, si la Fifa retire la suspension. Si elle ne la retire pas, je pense qu'il ne pourra pas participer à la compétition. Après, je ne suis pas dans les bureaux de la Fifa et de la CAF. En tout cas, nous souhaitons, pour le joueur, pour l'équipe, pour le pays, que Sylvain puisse représenter les couleurs de la Côte d'Ivoire », conclut-il. Le feuilleton Gbohouo trouble la préparation des Ivoiriens. Mais son fin mot ne devrait désormais plus tarder. Tout comme le début de la CAN.

* outre Edan Ulrich N'Drin (Académie de football Amadou Diallo-Djekanou/Côte d'Ivoire), les quatre autres gardiens appelés sont Sylvain Gbohouo (Wolkite City/Éthiopie), Badra Ali Sangaré (JDR Stars/Afrique du Sud), Eliezer Ira Tape (FC San Pedro/Côte d'Ivoire) et Abdoul Karim Cissé (ASEC Mimosas/Côte d'Ivoire).

Source : RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

Mercury en Lion vous donne de bonnes idées pour organiser votre planning. Vous êtes scrupuleux et votre présence est appréciée par les collaborations, mais la jalousie et les rivalités ne sont pas endormies cependant. Ne confiez pas vos ambitions.

Vous avez calculé votre budget au plus près, mais les tentations actuelles sont grandes, car elles proviennent des frustrations. Vous pourriez avoir envie d'acquiescer du mobilier pour rénover l'intérieur. La vie est pleine de changements un peu coûteux.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Aujourd'hui, Uranus vous donne un petit coup de pouce dans votre vie professionnelle. Vous voyez enfin le bout du tunnel. Un changement de situation s'amorce lentement, mais sûrement. Vous osez enfin prendre des risques. Vous vous surpassez.

La journée est quelque peu incertaine, la faute à un manque de régularité au niveau des rentrées d'argent. Si vous avez commis des écarts, il est sûrement trop tard pour revenir en arrière. Ne regrettez pas, vous ferez attention la prochaine fois.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vos missions demandent un travail en duo avec un collaborateur. Pensez aussi à vous préserver de collègues ambitieux qui parlent sur le dos des autres. L'ambiance est toxique, gardez vos distances. Pensez à faire des pauses et à garder vos distances.

L'argent est fait pour être dépensé. C'est avec cette philosophie de vie que vous faites plaisir ou offrez des petites attentions à vos proches. Les achats peuvent être nombreux. La somme peut amputer sur la trésorerie destinée aux paiements obligatoires.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous vous montrerez beaucoup plus bavard que d'habitude, sans doute pour extérioriser une nervosité qui vous empêche de vous concentrer sereinement. Des risques d'erreur ne sont pas à écarter. Soyez plus vigilant.

Côté finances, Mercure vient vous recommander la prudence. Les rentrées d'argent sont bien présentes, mais une dépense imprévue ou mal calculée pourrait créer un déséquilibre si vous n'y prenez pas garde.



Lion (22 juillet - 23 août)

Des coopérations avec des collègues apportent des informations instructives pour la suite de votre parcours professionnel. Un emballement peut surgir face à cette nouveauté et expérience à venir dans votre carrière. La confiance en vous revient vous motiver.

Jupiter en Sagittaire vous protège contre des difficultés importantes. La stabilité matérielle vous donne une forme d'assurance et vous pouvez faire des projets de dépenses assez importants. Les articles dédiés aux enfants peuvent faire partie de vos frais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre talon d'Achille ? Votre grande sensibilité. Vous fonctionnez avec les sentiments, mais dans le monde professionnel dans lequel vous évoluez, sentiments et affaires ne font pas bon ménage. Endurcissez-vous afin de ne plus vous laisser bernier.

Vous pourriez essayer d'anticiper vos charges, notamment celles de la maison, mais ce n'est pas gagné d'avance. Des nouvelles dépenses sont sûrement à prévoir, vous ne prenez pas de risques, vos comptes sont minutieusement suivis à la loupe.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

De la contrariété et des rivalités se font sentir. Vous espérez finir une activité amorcée depuis longtemps et qui mobilisait beaucoup d'énergie. Il est conseillé d'écouter les conseils reçus, même si vous ne supportez pas l'attitude de vos chefs.

Les frais sont importants et ils peuvent se destiner à des achats inévitables. Les charges et quelques achats compulsifs sont les principaux frais qui arrivent. Votre revenu peut fondre plus vite que prévu et cela a la possibilité de vous stresser.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Veillez à bien comprendre les consignes ou à bien lire les modes d'emploi si vous utilisez de nouvelles machines. Il est possible que le manque de clarté ou de concentration vous entraîne vers un problème indésirable !

Il serait plus prudent de ne tenter aucune opération financière aujourd'hui, la configuration astrale ne plaide pas en faveur d'un résultat satisfaisant. Patientez, la voûte céleste change et une période plus favorable viendra.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

La Lune en Verseau vous rend zen et dans votre service, vous tolérez les humeurs difficiles de vos collègues. C'est encore l'incertitude qui règne dans votre vie professionnelle. L'évolution nécessite une formation ou l'apprentissage d'une langue étrangère.

Votre créativité pourrait vous faire gagner des économies. Mais vous aimez les belles choses et pourriez craquer pour des articles qui ne sont pas dans votre budget habituel. Heureusement vous fantasmez beaucoup sur des produits au lieu de les acheter.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous analysez la situation avec justesse, vous placez vos pions avec intelligence. Vous vous méfiez de vos collaborateurs, vous n'accordez pas votre confiance facilement. Vous préférez travailler en solitaire, trouver votre équilibre n'est pas aisé.

Un travail pourrait vous rapporter beaucoup plus d'argent si vous y mettez beaucoup plus de volonté. Tentez donc d'imposer vos idées et votre style, cela pourrait vous permettre de faire grossir vos revenus sans vous mettre forcément en danger.



Verseau (20 janvier - 19 février)

L'activité professionnelle bat son plein et vous travaillez d'arrache-pied sur un projet qui mobilise une attention particulière. De la concentration est demandée et vous pouvez fournir plus que les autres. La hiérarchie attend une réactivité de votre part.

Si vous faites des frais, il y a un risque qu'ils soient plus élevés que prévu. Vous appréciez de dépenser pour le plaisir ou créer une surprise à vos proches. Vous pensez que l'argent est fait pour être dépensé et n'êtes pas inquiet malgré ces dépenses.



Poisson (19 février - 21 mars)

Saturne vous aide à faire face à la dissonance de Jupiter qui signale un manque d'organisation. Vous réagirez aussitôt en prenant les bonnes décisions et en réorganisant votre planning. Vous vous montrerez nettement plus rigoureux !

S'il existe bien un domaine où il vaut mieux avoir les pieds sur terre plutôt que la tête dans les nuages, c'est celui des finances ! Ce n'est pas le bon moment pour rêver et faire des plans sur la comète. Regardez la réalité en face et soyez vigilant !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23